



# PALATINE PLANETE

REPORTING ESG • 29 décembre 2023

SFDR Article 8

## SCORES ESG AU 29.12.2023

PALATINE PLANETE

**12,37 / 20**

couverture 100%

UNIVERS D'INVESTISSEMENT PALATINE PLANETE

**11,19 / 20**

couverture 99,93%

La part d'investissement durable de ce produit au 29.12.2023 est de 94,25%\*

\*Hors cash et assimilé

## FILTRE ISR, ANALYSES ET SOURCES DE DONNÉES



### LES ANALYSES EXTRA FINANCIÈRES

Palatine Asset Management s'appuie :

- Sur les analyses extra-financières de Moody's ESG Solutions, Ethifinances.
- Mais également sur les informations recueillies en direct ou via des brokers spécialisés intégrant une approche ISR, et traitées par son service interne d'analyse extra financière.
- Les risques climatiques et les indicateurs d'impacts sont calculés à partir des données Trucost (S&P Global)



### LES SCORES ESG

- Le score sur 20 de chaque valeur résulte d'une moyenne des scores de six critères (les ressources humaines, les comportements sur les marchés, les droits humains, l'environnement, la gouvernance d'entreprise et l'engagement sociétal).
- La note globale du portefeuille sur 20 est obtenue en calculant la moyenne pondérée par le poids des titres détenus dans l'actif net hors trésorerie.

## INDICATEURS DE DURABILITÉ

SCORE DE CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLES



\* Indicateur de surperformance du label ISR



# PALATINE PLANETE

REPORTING ESG • 29 décembre 2023

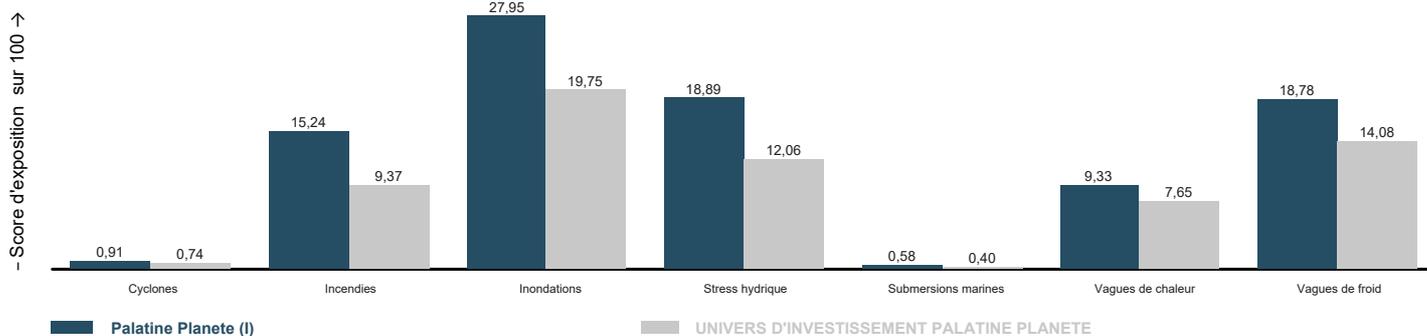
SFDR Article 8

## AUTRES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE

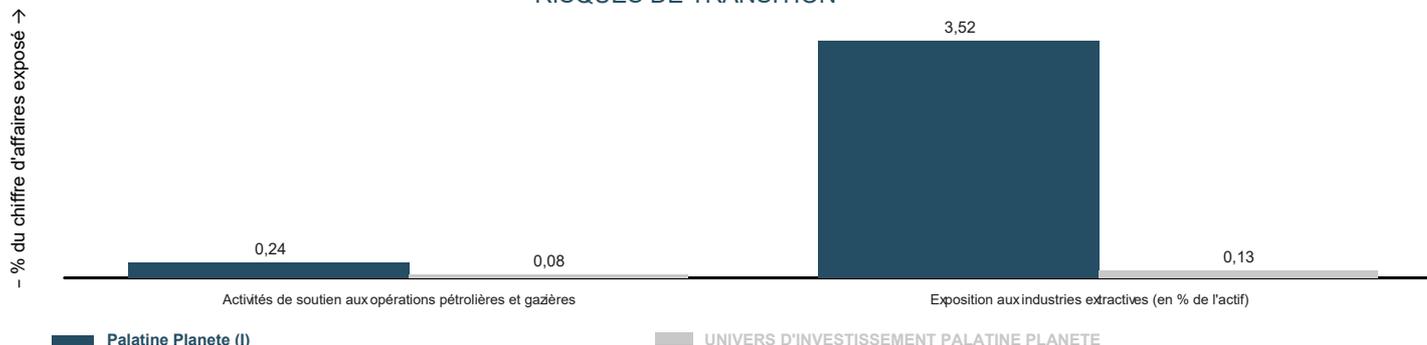
	PALATINE PLANETE	UNIVERS D'INVESTISSEMENT PALATINE PLANETE
<b>INDICATEURS CLIMATIQUES</b>		
Empreinte carbone (TCO2e/MEUR) Scopes 1,2,3 amont & aval	1 202,77 TCO2e/MEUR couverture 99,70%	799,07 TCO2e/MEUR couverture 99,91%
Intensité carbone (TCO2e/MEUR) Scopes 1,2,3 amont & aval	1 366,29 TCO2e/MEUR couverture 99,81%	1 069,57 TCO2e/MEUR couverture 99,91%
Exposition aux combustibles fossiles	22,65% couverture 99,85%	5,72% couverture 99,93%
<b>AUTRES INDICATEURS SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE</b>		
Part de femmes dans le conseil d'administration	43,08% couverture 99,82%	39,51% couverture 99,93%
Pourcentage d'administrateurs indépendants	65,6% couverture 99,93%	66,77% couverture 96,77%
Pourcentage de signataires du Pacte Mondial des Nations-Unies	85,77% couverture 99,88%	88,68% couverture 98,61%

## RISQUES DE DURABILITÉ

### RISQUES PHYSIQUES : PRÉVISIONS À HORIZON 2050



### RISQUES DE TRANSITION





# PALATINE PLANETE

REPORTING ESG • 29 décembre 2023

SFDR Article 8

## COMMENTAIRE THÉMATIQUE

La COP\* 28 - qui a eu lieu à Dubaï du 1er au 12 décembre 2023 - s'est terminée sur plusieurs accords sur le futur énergétique de l'humanité. Cet accord réaffirme l'engagement des pays à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Il souligne également l'importance des énergies renouvelables dans la réalisation de cet objectif.

C'est la première fois que le terme « énergies fossiles » est utilisé dans un accord d'une COP.

Le texte invite à renforcer l'appel à abandonner les énergies fossiles dans le but d'atteindre la neutralité carbone en 2050.

Dans l'ensemble, l'accord final de la COP28 est un progrès important dans la lutte contre le changement climatique. Il prévoit une augmentation de la production d'énergie renouvelable et une réduction des émissions de gaz à effet de serre. Cependant, il ne mentionne pas explicitement la fin des énergies fossiles mais une transition « hors des énergies fossiles ».

Ainsi 116 pays ont signé un accord non contraignant visant à tripler les capacités renouvelables dans le monde d'ici 2030. Cet accord représente une étape importante vers la transition énergétique, car il montre que de plus en plus de pays sont engagés à réduire leur dépendance aux combustibles fossiles. La France a été l'un des premiers à signer l'accord et a plaidé pour un engagement plus fort des pays en faveur des renouvelables.

Selon les termes de cet engagement, les pays signataires travailleront de concert pour porter les capacités mondiales d'énergies renouvelables, comprenant l'éolien, le solaire et l'hydroélectricité, à 11 000 gigawatts (GW) d'ici 2030, comparé aux 3 400 GW actuels. Actuellement, les capacités mondiales d'énergies renouvelables sont dominées par l'hydraulique (37 %) et le solaire (31 %), selon l'Agence internationale pour les énergies renouvelables. Dans le cadre de cet engagement, les pays signataires ont également promis de doubler le rythme annuel de progression de l'efficacité énergétique jusqu'en 2030, passant de 2 % à 4 %. Bien que ces engagements n'aient pas de valeur contraignante, ils envoient un signal fort aux investisseurs et aux marchés financiers.

Palatine Asset Management veille à investir dans des valeurs rentables et durables comme EDPR, NEoen et SSE, trois producteurs européens d'électricité qui mettent au cœur de leur stratégie de production les énergies renouvelables.

\*COP signifie : Conference of the Parties. La COP désigne la réunion annuelle des États pour fixer les objectifs climatiques mondiaux.

## DÉTAIL DES 5 PRINCIPALES LIGNES DU PORTEFEUILLE

SOCIÉTÉS	%Actif	Score ESG	Secteur	Pays
ASML HOLDING	8,5%	10,80	Industrie manufacturière	Pays Bas
VINCI	6,6%	12,80	Construction	France
SCHNEIDER ELECTRIC	5,1%	14,60	Industrie manufacturière	France
VEOLIA ENVIRONNEMENT	4,9%	14,40	Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	France
STMICROELECTRONICS	4,7%	13,40	Industrie manufacturière	Pays Bas

## SOCIÉTÉS EN PORTEFEUILLE LES MIEUX ET MOINS BIEN NOTÉES

ÉMETTEURS LES MIEUX NOTÉS	%Actif	Score ESG	Secteur	Pays
SCHNEIDER ELECTRIC	5,14%	14,60	Industrie manufacturière	France
VEOLIA ENVIRONNEMENT	4,91%	14,40	Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	France
MICHELIN	2,75%	14,20	Industrie manufacturière	France
SSE PLC	4,14%	14,20	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Royaume Uni
ENGIE	4,13%	14,00	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	France

ÉMETTEURS LES MOINS BIEN NOTÉS	%Actif	Score ESG	Secteur	Pays
NEXANS SA	1,82%	9,80	Industrie manufacturière	France
GROUPE EUROTUNNEL	1,29%	9,40	Activités financières et d'assurance	France
SECHE ENVIRONNEMNT	1,97%	9,40	Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	France
QIAGEN NV	1,70%	9,00	Industrie manufacturière	Pays Bas
KINGSPAN GROUP	1,83%	8,80	Industrie manufacturière	Irlande



# PALATINE PLANÈTE

REPORTING ESG • 29 décembre 2023

SFDR Article 8

## MÉTHODOLOGIE

• **Score de contribution aux ODDs** : La mesure de la contribution du fonds aux ODD s'appuie sur la base de données de Moody's ESG Solutions. Cette base de données fournit pour chacun de ces ODD :

- 1- un niveau de contribution qui varie sur une échelle allant de -1 à +1 en fonction du pourcentage que représente la part de produits en lien avec chaque ODD dans le CA de l'entreprise. Une contribution négative témoigne de l'exposition de l'entreprise à des activités controversées liées à un ODD (charbon, agriculture intensive, prêts à taux d'intérêt significatifs, ...).
- 2- et une note de qualité des actions menées par les entreprises qui prend en compte l'ensemble des actions des entreprises en termes E, S et G pondérées en fonction de l'importance de ces piliers pour chaque ODD. La note concernant les actions de contribution aux ODD varie de -1 à +1, elle peut être négative lorsqu'une controverse significative apparaît.

Une moyenne du score de la contribution et de la note de qualité des actions menées est ensuite réalisée. Le score ainsi obtenu est mesuré sur une échelle allant de -1 à +1.

• **Empreinte carbone** : correspond à l'empreinte carbone telle que définie dans l'annexe I du modèle de déclaration des principales incidences négatives sur la durabilité du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 dit "SFDR".

• **Intensité carbone** : correspond à l'intensité carbone telle que définie dans l'annexe I du modèle de déclaration des principales incidences négatives sur la durabilité du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 dit "SFDR".

• **Exposition aux combustibles fossiles** : Pourcentage des actifs investis dans des sociétés qui tirent des revenus de la prospection, de l'exploitation minière, de l'extraction, de la production, de la transformation, du stockage, du raffinage ou de la distribution, y compris le transport, l'entreposage, et le commerce, de combustibles fossiles au sens de l'article 2, point 62), du règlement (UE) 2018/1999 du Parlement européen et du Conseil.

• **Part de femmes dans le conseil d'administration** : Moyenne du pourcentage de femmes au sein des CA des entreprises investies pondérée par le poids de ces entreprises dans le portefeuille.

• **Pourcentage d'administrateurs indépendants** : Moyenne du pourcentage d'administrateurs indépendants au sein des conseils d'administration des entreprises investies pondérée par le poids de ces entreprises dans le portefeuille.

• **Pourcentage de signataires du Pacte Mondial des Nations Unies** : Pourcentage de sociétés signataires du Pacte Mondial des Nations Unies au sein du portefeuille pondéré par le poids de ces sociétés dans le portefeuille.

• **Risque physique** : Score d'exposition du portefeuille aux incendies, à l'occurrence de vague de chaleur ou de froid extrême par rapport aux conditions climatiques locales, au stress hydrique, aux inondations, à l'élévation du niveau de la mer, ou à des ouragans.

• **Risque de transition** : Pourcentage d'entreprises, pondéré par leurs poids dans le portefeuille, qui a une part de son chiffre d'affaires dans un ou plusieurs des secteurs suivants : exploitation souterraine ou à ciel ouvert de charbon bitumineux, extraction de pétrole brut, de pétrole de gaz naturel, de sable bitumineux, ou de gaz naturel liquide, forage de puits de pétrole ou de gaz et toutes autres activités de soutien aux opérations pétrolières et gazières.

Plus de détail sur les méthodologies sont disponibles dans les codes de transparence des fonds. retrouvez les sur notre site ainsi que plus d'informations sur l'investissement durable en cliquant ou en flashant ce QR code



**Ce document non contractuel ne présente pas un caractère publicitaire ou promotionnel. Les informations contenues dans ce document sont données à titre purement indicatif. Pour tout complément, vous devez vous reporter au DICI et au prospectus. Sources : PALATINE-AM, MOODY'S ESG SOLUTIONS, ETHIFINANCES, TRUCOST (S&P GLOBAL).**

Palatine Asset Management - Société Anonyme au capital de 1 917 540 €. Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 05000014. Siège social : 86, rue de Courcelles 75008 PARIS | 950 340 885 RCS PARIS. Une société du groupe BPCE. Adresse Reporting Client : Horizons 17, 140 Boulevard Malesherbes 75017 PARIS | e-mail : amr-reporting@palatine.fr | Tél : 01.55.27.96.29 ou 01.55.27.94.26. Adresse courrier : TSA 60140 - 93736 Bobigny cedex 9 | Site internet : www.palatine-am.com